

Cours n° 02

Intitulé du cours	Lectures et recherche bibliographique
Points à développer	1. La recherche bibliographique 2. Le cadre de référence théorique 3. La question de départ

1. La recherche bibliographique

La recherche bibliographique est une étape fondamentale dans le processus de recherche, car la crédibilité d'une recherche et sa pertinence se mesurent en partie par l'originalité, la richesse, la diversité, la pertinence de choix et les modes d'usage de ses sources bibliographiques. Comment choisir d'une façon pertinente les sources bibliographiques? Comment les exploiter d'une façon correcte? Et comment les citer et en faire correctement usage?

On distingue pour cela plusieurs étapes, dont l'exploration, la documentation et l'exploitation:

1.1. L'exploration : Consiste à explorer les bases de données bibliographiques, afin d'inventorier les documents référentiels existants qui peuvent servir de base et de source à la recherche. On distingue pour cela deux étapes, dont l'identification des sources existantes et ensuite l'exploration proprement dit. Les fonds bibliographiques sont presque tous accessibles par internet. Il existe beaucoup de moteurs de recherche qui facilitent la recherche de titres. La numérisation et l'informatisation des fonds facilitent désormais le travail des chercheurs, alors qu'autrefois l'accès à l'information passait par la consultation d'interminables fiches cartonnées disposées dans les tiroirs des bibliothèques. L'information vient au chercheur, alors qu'autrefois il devait se déplacer pour la consulter.

Une fois les sources identifiées, on procède à une rapide exploration, pour pouvoir évaluer la pertinence du document et ainsi faire des choix. Sans même consulter tout le document, une exploration rapide est toujours possible, grâce à quatre éléments indicateurs, dont : le titre, l'auteur, l'année d'édition et un aperçu thématique, généralement présenté à la page de couverture. Au besoin, la consultation de la table de matière et de l'introduction, permettent parfois d'aller chercher plus de précisions. Cette étape permet de cerner une idée globale de l'ouvrage, pour fin de classification et de priorisation des choix.

1.2. La documentation. Elle consiste à répertorier, classer et documenter l'information. Répertorier d'abord l'information brute dans un fichier (ou en utilisant n'importe quel logiciel de gestion de bases de données). Procéder ensuite à la classification de l'information grâce à une grille d'identification, dont les indicateurs peuvent-être : le titre, le nom de l'auteur, le type de document (livre périodique, thèse, etc.), le format (document écrit, visuel, audio ou audiovisuel), l'âge ou l'année d'édition (récent ou moins récent), l'objet central, les objets secondaires, les mots-clés, les concepts clés, etc.

Ensuite, procéder à l'évaluation de ces sources pour prioriser et opérer des choix, grâce à une grille d'évaluation, composée d'indicateurs et d'échelle de valeurs, du style : fiabilité de la source, réputation de l'auteur, degré de pertinence thématique, degré d'authenticité et d'originalité, réputation de l'éditeur, etc.

Souvent, on procède par classification de type : bibliographie principale ou centrale et bibliographie secondaire ou périphérique, évaluées selon la place que l'objet de recherche occupe dans la source. Il est certain que les arts et l'architecture occupent une position secondaire dans un ouvrage qui traite de l'histoire tout court. Un ouvrage récent est beaucoup plus pertinent pour un chercheur dans le domaine des technologies. Inversement, un ouvrage a plus de pertinence aux yeux d'un historien lorsque son âge se rapproche de la période des événements, etc. Un ouvrage original a plus d'authenticité que s'il s'agissait d'une reprise d'idées par un autre auteur, etc.

Une fois le choix fait, lister les sources choisies, selon le mode conventionnel. La classification peut se faire par thèmes avec une subdivision en format et type de document, tout en respectant l'ordre alphabétique des noms d'auteurs à l'intérieur de chaque rubrique.

1.3. L'exploitation : À ce stade, il s'agit de savoir comment utiliser ces références et comment les insérer dans sa propre recherche tout en respectant les règles d'éthique et les procédures en la matière. Le fait d'utiliser une référence bibliographique sans citer la source est considéré comme du plagiat. En plus de la disqualification de l'ouvrage, l'auteur d'un acte de plagiat s'expose à des sanctions, selon les règlements en vigueur.

2. Le cadre de référence théorique

Le cadre de référence théorique joue un rôle très important dans une recherche sociologique, il doit faire appel à toutes les recherches antérieures effectuées sur un phénomène. Ce cadre de référence est composé de connaissances générales à propos du phénomène qui s'apprête à étudier. Il constitue ainsi une boîte à outils qui comprend à la fois quelques outils généraux et plusieurs outils spécifiques que l'on choisira d'utiliser selon le type de problèmes à traiter.

Sur le plan méthodologique, ce cadre est organisé autour de quatre pôles: le pôle pragmatique, le pôle stratégique, le pôle technique et le pôle théorique.

- Le pôle pragmatique rend compte des préconceptions du chercheur, lesquelles orientent ses choix théoriques, méthodologiques et techniques.

- Le pôle stratégique présente la stratégie retenue pour réaliser la recherche.

- Le pôle technique explique ce qui guide le choix des méthodes ou des techniques de collecte des données.

- Le pôle théorique présente des orientations privilégiées quant à l'approche de traitement et l'analyse des données, d'interprétation et de validation des résultats.

3. La question de départ

Le chercheur doit s'obliger très rapidement à choisir un premier fil conducteur aussi clair que possible, afin que son travail puisse débiter sans retard et se structurer avec cohérence.

Ce point de départ n'est que provisoire, il a en effet de fortes probabilités d'évoluer par la suite puisque par définition, une recherche est quelque chose qui se cherche. Mais la formulation de cette question de départ reste cependant une étape obligatoire, qu'il faut se résigner à accomplir. Cette question doit permettre au chercheur d'exprimer le plus exactement possible ce qu'il cherche à savoir, à élucider, à mieux comprendre.

Cependant traduire un projet de recherche, sous la forme d'une question de départ, n'est utile que si cette question remplit trois critères indispensables qui sont :

- **des qualités de clarté** : la question doit être précise et ne pas prêter à confusion, chaque terme devant être clairement défini (réaliser des tests auprès de son entourage). En outre, elle doit être aussi concise que possible.
- **des qualités de faisabilité** : la question doit être réaliste, tant d'un point de vue personnel, matériel que technique.
- **des qualités de pertinence** : il doit s'agir d'une vraie question, sans réponse présumée et qui n'a pas de connotation morale (on ne doit pas chercher à juger mais à bien comprendre). En outre, elle doit aborder l'étude de ce qui existe ou a existé et non celle de ce qui n'existe pas encore et enfin, elle doit viser à mieux comprendre les phénomènes étudiés.